

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ANGLETERRE. — Londres, 18 octobre.

Nous tenons d'une source à laquelle nous devons ajouter foi, que le roi de Hollande a reconnu la reine d'Espagne. Il y a lieu de croire que cet acte n'a pas eu lieu sans l'assentiment de M. de Metternich. Il est dès-lors très-probable que la reconnaissance de la reine d'Espagne par les puissances du Nord aura bientôt lieu.

Le commerce est languissant à Manchester, et les articles de toute espèce se vendent à plus bas prix par suite de prévisions peu favorables pour l'hiver. Un grand nombre de fabricans et manufacturiers ont déjà cessé de prolonger les veilles; nous ne croyons pas que ce soit une mesure généralement adoptée. Mais plusieurs assemblées doivent se tenir pour délibérer à ce sujet.

Le nombre des lettres portées d'Angleterre à New-York, par le Great-Western, dans son dernier voyage, n'était pas moindre de 10,000; le port de ces lettres s'est élevé à la somme de 12,000 f. C'est la plus forte somme qui ait encore été payée pour cet objet à un seul navire.

Dernièrement dans la ménagerie de Batty, de Dublin, deux lions et un tigre familiarisés ensemble, se trouvaient dans la même cage. Le gardien de ces animaux étant dans la cage se laissa tomber sur le tigre qui dormait. L'animal furieux s'élança sur cet homme et le saisit à la jambe. Des cris d'horreur et d'effroi partirent à l'instant de tous les points de la salle; on croyait cet homme perdu, lorsqu'un des lions bondit, et saisissant le tigre par le cou, le força à lâcher sa proie; on parvint à retirer le malheureux gardien tout ensanglanté de la cage. Il est maintenant rétabli.

On lit dans le Courier anglais: On vient de faire l'essai d'un bateau à vapeur l'Archimède, dans lequel les roues ont été remplacées par une vis appliquée à l'arrière du bâtiment devant le gouvernail. Ce procédé offre un double avantage; la suppression des roues donne beaucoup de place pour la disposition des canons en batterie, et en outre, le système de propulsion sous marine n'est pas exposé aux boulets ennemis. L'Archimède se rendant du pont de Londres à Gravesend, a fourni 9 milles à l'heure, allant avec le flux, et cinq milles à l'heure allant contre. L'eau n'est pas agitée par la vis, comme elle l'est par les roues. En conséquence le contact d'un bateau à vapeur avec cette locomotive n'a pas de dangers pour les petits navires qui l'approchent. L'épreuve a parfaitement réussi.

FRANCE. — Paris, le 20 OCTOBRE.

La femme qui a jeté hier une pierre dans la voiture du roi se nomme Girondelle; elle est âgée de 51 ans, née à Bronovillers (Marne), demeurant à Paris, rue de Lille, 32, depuis le mois de juin dernier, époque où elle a quitté la dernière maison où elle servait en qualité de cuisinière.

Le journal ministériel publié à son sujet les documens suivans:

Extrait de l'interrogatoire de la femme Girondelle devant les magistrats chargés de l'instruction.

D. Quel a été aujourd'hui l'emploi de votre temps? — R. J'ai tricoté; je suis allée à Montrouge dans la matinée voir une femme, Suzanne Leroux, qui m'a volé 200 fr. Elle n'a pas voulu me rendre mon argent, n'en ayant pas. Après l'avoir bien grondée, je suis revenue à Paris et je suis allée chez ma sœur Aglaé, femme de chambre sans place, demeurant rue du Cœur-Volant, 2; je l'ai quittée vers 5 heures.

D. Où avez-vous fait ensuite? — R. Je suis retournée chez moi, j'ai fini mon bas. On a parlé du roi, et je suis sortie pour le quetier. J'avais dit que j'aurais sa vie, parce que depuis quatre mois j'étais poursuivie par des cuirassiers, ses sujets, qui ne me laissent tranquille ni jour ni nuit, et qui m'ont fait toutes sortes d'injures. Quand je rencontrais le roi, je le menaçais, je lui disais des injures. J'ai écrit au roi pour me plaindre, je m'y suis prise de toutes les manières; et étant poussée à bout, j'ai voulu le tuer, en me disant: « On me tuera et je serai tranquille. »

Je me suis placée sur le quai en face des Tuileries. J'ai entendu le roi dire: « Pourquoi la suivez-vous? » Il adressait ces paro-

les au père du jeune homme qui se cache dans le château du roi. Ce jeune homme, son père, sa belle-mère, son frère, et autres, sont toujours après-moi. Me voyant à bout, j'ai jeté dans la voiture du roi une pierre que j'avais dans ma poche.

D. Où avez-vous pris cette pierre? — R. Au coin de la rue Jacob, près d'une maison où l'on travaille. J'avais cette pierre depuis un mois environ, et je la conservais pour la jeter sur le roi.

D. Quelqu'un vous a-t-il conseillé de jeter des pierres dans la voiture du roi, ou d'attenter de quelque autre manière à sa vie? — R. Non, monsieur, c'est moi; ce sont les gens qui me suivent qui sont cause de ce que j'ai fait; ce sont des cuirassiers qui restent à Versailles, et dont je ne sais pas les noms. Je les vois plutôt le matin, quelquefois le soir; ils changent de costume pour n'être pas reconnus. Ils m'ont suivie partout, à Versailles, à Nemours, à dix-huit lieues.

Déclarations des médecins qui ont constaté l'état mental.

Nous soussignés, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, avons été appelés par M. le préfet de police ce jourd'hui 18 octobre, à dix heures moins un quart du soir, pour visiter une femme qu'on nous a dit être Stéphanie Girondelle, arrêtée dans l'après-midi, comme coupable d'avoir jeté une pierre dans la voiture du roi.

Introduits auprès de cette femme, nous l'avons examinée et interrogée. Il est devenu évident pour nous pendant cet examen qu'elle était atteinte d'une aliénation mentale: les causes auxquelles elle attribue sa détermination, le moyen même qu'elle a mis en usage, l'expression de sa physionomie, le calme de la circulation, ne nous ont pas laissé de doute sur son état mental.

En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration.

Signé CHOMEL et VIGNARDONNE.

Copie d'un rapport adressé à M. le préfet de police par M. Gilles, commissaire de police aux délégations judiciaires, en date du 19 octobre 1839.

En conséquence de la délégation que j'ai reçue de M. Hély-d'Issel, substitut de M. le procureur du roi, j'ai extrait ce matin, à six heures, de la maison de la Conciergerie, la fille Girondelle (Stéphanie), arrêtée hier au soir au moment où elle venait de lancer une pierre dans la voiture de L. M.

Je l'ai conduite à son domicile, rue de Lille, 32, où j'ai procédé à la plus minutieuse perquisition dans tous ses effets. Nous n'y avons rien trouvé de suspect. Cette fille pratiquait ses devoirs de religion; les seuls livres qu'elle possède sont l'Imitation de Jésus-Christ, des Pensées Chrétiennes, un Paroissien, les épitres et évangiles, et des images de piété.

J'ai remarqué aussi que cette fille paraît avoir la manie d'avoir beaucoup de linge, en regard toutefois à sa condition. Simple domestique, elle possède 58 chemises, dont la plupart sont neuves et en toile de belle qualité quoique éeue; elle en avait 40, m'a-t-elle dit, mais elle en a donné une à une femme indigente, et l'autre est égarée.

J'ai trouvé sur la table une consultation de médecin, les prescriptions qu'elle contient m'ont fait juger que cette fille a le sang acre et échauffé, et qu'elle en éprouve souvent des indispositions.

Il est résulté des questions que j'ai adressées à la dame Blacas, maîtresse du garni dans lequel elle loge, que depuis longtemps elle avait remarqué du désordre dans les idées de la fille Girondelle, qu'elle parlait constamment de poursuites dont elle était incessamment l'objet de la part de militaires appartenant à un régiment de cuirassiers actuellement en garnison à Versailles, et de femmes méchantes qui se joignaient à ces militaires pour la faire céder à leurs sollicitations. Il y a peu de jours, elle est allée chercher querelle à la concierge de la maison voisine de son garni, prétendant qu'elle donnait asile à des individus qui la persécutaient constamment.

J'ai appris aussi que dernièrement elle a été victime d'un vol d'une somme d'environ 400 fr., qui a été commis à son préjudice par une femme de son pays qui habite Montrouge; que sur cette somme elle en a recouvré la moitié; il lui a donné un billet pour garantie du reste; mais les individus sont sans ressources. Cet événement paraît avoir contribué à augmenter l'état d'aliénation mentale qui se manifestait chez elle.

Je me plaçai dans le grand fauteuil qu'il m'avait montré; lui-même s'assit à côté de moi, mais de manière à me cacher une partie de son visage: puis il me parla ainsi:

Il y a maintenant plus de dix ans, vous le savez, Thornton, que j'ai épousé ma première femme, la fille de M. Bellenden, l'avocat; vous savez aussi qu'elle était issue d'un premier mariage, et que la grande fortune de mon beau-père appartenait à ses trois fils du chef de leur mère, sa seconde femme, qui mourut à l'époque de mon mariage. Je ne pouvais me livrer à l'espoir de posséder un jour cette fortune, puisque je savais fort bien qu'elle appartenait aux trois frères de ma femme, qui tous trois étaient fort bien portans. Eux morts d'ailleurs, M. Bellenden restait encore entièrement libre d'en disposer. Remarquez bien, Thornton, que je ne me suis pas marié dans des vues de fortune, et que l'idée de la succession, qui m'échut par la suite, ne m'était jamais venue dans l'esprit. Je vous dirai dans quelle circonstance cet espoir se présenta à moi pour la première fois. Il y eut une maladie épidémique dans ce pays, et les trois fils de mon beau-père en furent atteints à la fois. Tous trois coururent le plus grand danger.

Un soir, au moment où la maladie était dans sa plus extrême intensité, ma femme se lamentait, attendant un message qui devait la tirer d'incertitude, et lui apprendre si on avait l'espoir de les conserver. — Et s'ils mouraient, me dis-je intérieurement! Cette supposition se représenta constamment à ma pensée. La nuit, je ne pus dormir. — Je disposais en moi-même de ce superbe héritage, oubliant encore qu'une autre vie, celle de mon beau-père, se trouvait entre nous et la succession. Le lendemain matin cependant une révolution favorable s'opéra dans l'état des trois jeunes gens, et ils furent bientôt rendus à la santé. Mais les espérances qui s'élevaient ainsi glissées dans mon esprit s'y étaient tellement enracinées, que, bien loin d'être dissipées par cet événement qui leur enlevait tout fondement raisonnable, je le regardai comme un accident fatal qui m'attachait très bien auquel j'avais droit. Combien j'avais touché de près à la richesse! C'était là une pensée qui me revenait sans cesse; et quand, tous les matins, j'entendais dire telle personne est morte, j'éprouvais toujours un nouveau désappointement. Vous ne pouvez sans doute, Thornton, comprendre de pareils sentimens; voilà cependant ceux que je nourrissais jusqu'au jour où des circonstances se présentèrent qui leur donnèrent un libre cours.

Moreton s'arrêta un moment; mais je me gardai bien de l'interrompre. Après avoir passé la main sur son front, et rempli encore un fois son verre d'une main mal assurée, il poursuivit:

— Vous savez que la rivière passe près d'ici, et que la promenade sur l'eau

Avant remarqué des réticences dans les réponses de la dame Blacas lorsque je lui adressais des questions à l'effet de savoir si la fille Girondelle avait déjà manifesté l'intention d'attenter à la vie du roi, j'ai questionné la dame Blacas jeune, qui m'a répondu qu'hier, vers quatre heures, la fille Girondelle avait quitté la maison, qu'elle avait l'air exaspérée et qu'elle avait dit qu'elle allait aux Tuileries; je lui ai demandé si elle avait fait part de l'intention qu'elle avait, la dame Blacas jeune m'a répondu qu'elle n'avait rien entendu; enfin, lui ayant demandé qui lui avait rapporté ce fait, elle me dit que c'était sa fille, la jeune Louise Blacas.

Cet enfant, âgée de onze à douze ans environ, m'a confirmé ce que venait de me dire la mère. La fille Girondelle paraît avoir tenu antérieurement des propos menaçans relativement à la personne du roi, parce qu'il ne faisait pas punir les cuirassiers et les méchantes gens qui l'obsédaient; mais comme on la connaissait d'un caractère doux, on n'avait point fait attention à ces propos, on ne pensait pas qu'elle eût été jamais dans le cas de commettre une action de la nature de celle qui a motivé son arrestation. J'ai adressé à cette occasion des reproches à la dame Blacas, qui, par humanité même, aurait dû signaler cette fille à l'autorité, qui aurait pris les mesures nécessaires, dans l'intérêt de la santé de cette malheureuse.

Durant le trajet du chemin que j'ai fait en voiture avec la fille Girondelle, elle a pleuré plusieurs fois, et j'ai remarqué qu'alors ses yeux étaient injectés de sang. Je lui ai demandé la cause des larmes qu'elle versait, et elle m'a répondu qu'elle aimerait mieux mourir que d'être tourmentée comme elle l'était depuis plusieurs mois par les individus dont elle entendait jour et nuit la voix, et même jusqu'au souffle, quelquefois qu'ils s'otent, tant elle avait l'oreille fine.

Elle m'a dit aussi qu'elle était bien fâchée si elle avait pu faire du mal à la reine, parce qu'elle ne lui en voulait point; puis son esprit s'égarant, tantôt elle me disait qu'elle avait entendu le roi dire plusieurs fois aux personnes qui étaient près de lui: « Pourquoi suivent-ils cette femme? Pourquoi la tourmentent-ils? Je veux qu'on la laisse tranquille. » Puis l'instant d'après, elle ajoutait: « Puisque le roi ne les a point fait punir, il fallait bien que j'en jette une pierre, comme je l'ai fait. »

J'ai rédigé de mon opération un procès-verbal qui sera transmis à M. le procureur du roi.

— A propos de cet attentat, un homme d'esprit et de sens faisait ce matin une curieuse observation sur le crime par imitation. Il y a quelques jours, tous les journaux de la capitale furent remplis du récit de l'attaque nocturne tentée contre le palais de la reine d'Angleterre. Les pierres furent jetées dans les glaces des fenêtres. Il est impossible que nous n'eussions pas quelque chose de semblable, disait-il, et si une chose m'étonne, c'est que le fait n'ait pas eu lieu plutôt. Je m'attendais toujours au récit de quelque tentative dans lesquelles à Paris comme à Londres les pierres devaient jouer un nouveau rôle.

L'instruction relative à la tentative d'assassinat commise par la fille Leroux sur M. l'abbé Renaud se poursuit avec activité. Le système de défense de l'accusée est tel que nous ne croyons pas devoir en entretenir nos lecteurs. Aujourd'hui, dit-on, la fille Leroux a été confrontée avec M. l'abbé Renaud, dans le cabinet de M. le juge d'instruction; là, la conduite de cette malheureuse a été telle que M. l'abbé Renaud, saisi d'une espèce de congestion au cerveau, est tombé dans un délire qui a nécessité, à ce que l'on nous assure, son transport dans une maison de santé.

— La Gazette des Tribunaux dit de son côté:

« Dans une confrontation qui avait lieu entre la fille Leroux et l'abbé Renaud, la fille Leroux a renouvelé ses allégations avec plus d'énergie que jamais, et il s'en serait, dit-on, suivi une scène dans laquelle l'abbé Renaud aurait été en proie à un violent accès de colère. L'accusée retirée, et lui-même un peu revenu au calme, il aurait demandé s'il fallait qu'il parût en justice lors des débats de l'affaire. Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, l'abbé Renaud aurait alors témoigné la plus vive exaltation. « Eh bien! vous ne me reverrez plus! » se serait-il écrié; puis, s'élançant vers la porte du cabinet du juge, il se serait précipité à travers les sinueux détours du palais pour gagner les quais en gesticulant. Bientôt l'abbé Renaud était parvenu au bout de la

Feuilleton.

L'HISTOIRE DE MON CLIENT.

Ce fut au mois de décembre de l'année dernière, un samedi soir, que je reçus une lettre ainsi conçue:

« Je réclame votre présence immédiate à Cambridge, en la double qualité d'ami et d'avocat; ne différez votre départ que de peu d'heures après avoir reçu la présente. Le changement que vous trouverez en moi vous expliquera suffisamment le besoin pressant que j'ai de causer avec vous. »

Je connaissais Walter Moreton depuis sa jeunesse, sans avoir été ce qu'on appelle des amis, nous avions été liés assez intimement; et ce qui m'avait surtout attiré vers lui, c'était la finesse de son esprit, et le profond ou plutôt la subtilité de ses remarques. Depuis plusieurs années nous nous étions beaucoup moins rencontrés; je savais qu'il s'était marié, qu'il s'était trouvé dans un grand état de gêne, que son beau-père était mort, et avait laissé sa femme en possession d'un riche héritage, qu'il était devenu veuf et possesseur lui-même de cette fortune; qu'enfin il s'était remarqué, et qu'il était actuellement père de trois enfans. D'après la teneur de la lettre que j'avais reçue, je ne pouvais guère douter que Moreton n'eût été attaqué de quelque maladie dangereuse qui lui faisait sentir la nécessité de mettre ordre à ses affaires. Ma vieille intimité avec Moreton m'aurait décidé à obtempérer à sa son invitation, quand bien même les exigences de ma profession ne m'en eussent pas fait un devoir. Le lendemain matin, de bonne heure, je me mis donc dans la diligence de Cambridge, où, après avoir fait un repas léger, je me rendis à la demeure de Walter Moreton, dans la rue de Trumpington.

Je m'attendais à le trouver changé, mais non pas certainement à trouver sur ses traits la profonde altération que j'y remarquai. Moreton pouvait avoir ses quarantaine d'années; mais sa chevelure grisissante, son corps courbé, ses joues amaigries, son teint livide semblaient annoncer un âge beaucoup plus avancé. On remarquait aussi un changement dans l'expression de sa physionomie; son regard décelait une inquiétude extraordinaire, et une agitation nerveuse semblait s'être emparée de tous ses membres.

Il me reçut avec toutes les apparences de l'amitié, me remercia de m'être rendu à ses desirs avec tant d'empressement, et m'annonça qu'en effet il

allait avoir recours aux lumières de ma profession dans la disposition de ses biens. « Ce n'est pas, ajouta-t-il, que l'état de ma santé soit pire qu'à l'ordinaire; mais il est toujours bien d'être prêt pour le voyage. » Puis: « Allons, Thornton, mettons-nous à l'œuvre. » Et nous allâmes nous mettre à l'œuvre.

Moreton avait deux fils et une fille, enfans encore en bas-âge. Il était naturel qu'il partageât sa fortune entre eux, sinon par portions égales, du moins dans certaines vues de justice ou de préférence, et qu'il assurât un sort à sa femme. Quel fut donc mon étonnement, quand, après m'avoir dicté quelques legs de peu de valeur, il me désigna pour unique héritiers de son immense fortune, deux individus qui m'étaient tout-à-fait inconnus, et avec lesquels je ne lui savais aucun lien de parenté.

La plume me tomba des mains. — M. Moreton, lui dis-je sans hésiter, vous avez une femme, des enfans!

— J'ai des enfans, dit-il, mais Dieu les préserve de la jouissance maudite d'une fortune qui ne leur appartient pas.

— Moreton, Walter Moreton, vous êtes trop scrupuleux. Je n'ignore pas que cette grande fortune vous vient de votre première femme; mais c'était la fortune de son père, qui n'eut plus d'autre héritier qu'elle lorsqu'un événement funeste le priva des trois enfans nés de son premier mariage; rien de plus naturel qu'elle en disposât en votre faveur.

— Arrêtez, Thornton, « me dit-il, en m'interrompant avec précipitation, et d'un ton si altéré et si extraordinaire, que j'en aurais tressailli de frayeur, si, en le considérant, je n'avais aperçu l'expression d'abattement de sa physionomie, et le tremblement convulsif qui agitait son corps. Je vis qu'il y avait là un mystère, et je résolus de l'approfondir.

Je me levai et m'approchai de lui, et lui tendis amicalement la main sur l'épaule. Nous sommes d'anciens camarades, d'anciens amis; c'est autant comme ami que comme juriconsulte que vous m'avez fait venir. Il y a un mystère ici, et j'en suis certain, vous avez l'intention de me le confier. Quelle que soit la nature de ce secret, il reposera en sûreté dans mon sein; mais je vous le dis franchement, si vous réduisez vos enfans à la mendicité sans m'en donner une raison valable, ce ne sera pas Charles Thornton qui se rendra complice d'une telle action.

— Oui, Thornton, il y a là un mystère... un terrible mystère... ce soir même vous le connaîtrez. Après cette révélation, Walter Moreton ne conserva pas votre amitié, mais il le faut... Thornton, atteignez-moi ce flacon et placez-le devant moi... Mes nerfs sont dans un état de faiblesse... asseyez-vous là... un verre... encore un verre, Thornton.

rne de la Batterie, et avait tourné à droite pour prendre le...
quai des Orfèvres. Mais déjà un groupe nombreux de curieux le...

— M. Honoré Breton, compositeur d'imprimerie, Vantouroux, lithographe, et Alexis Dubois, rentier, qui avaient été...

— On lit dans le Temps : « Lorsque M. Guinard a demandé à purger sa contumace et...

Le Journal des Debats contient, ce matin, les lignes suivantes sur le séjour que don Carlos continue à faire en France :...

Grâce au ciel, nous ne marchons pas à de telles extrémités. La raison d'état peut se montrer fort indulgente en cette circonstance...

La résidence de don Carlos sur le territoire français n'est plus qu'un aliment offert à de bruyantes passions, à des émotions vives...

Le gouvernement de juillet, qui a établi en France les vrais principes constitutionnels, et qui les a protégés en Espagne, a autre chose à faire que de donner ce passe temps au parti légitimiste...

— Aucun rapport officiel n'était venu jusqu'à ce jour confirmer le bruit de l'échouement de la frégate l'Artemise, reproduit il y a environ quinze jours par un journal de Toulon...

Cet espoir n'est plus aujourd'hui permis, mais nous avons la satisfaction d'annoncer que si l'événement est certain, ses conséquences du moins ne sont pas aussi graves que les premières nouvelles pouvaient le faire supposer...

Des lettres de M. Laplace, adressées d'Orléans le 12 et 22 mai, parlent de l'accident arrivé à l'Artemise le 22 avril au matin, comme d'un fait qui doit déjà être connu par deux rapports antérieurs...

Les mêmes lettres contiennent des détails sur les travaux exécutés pour préparer l'abattement de la frégate, et il résulte du compte-rendu par M. Laplace que les avaries de l'Artemise auront pu être réparées en peu de temps et à peu de frais...

L'équipage de la frégate, malgré ses fatigues, ne comptait que peu de malades. (Moniteur.)

— Un journal assure que M. Molé travaille à des Mémoires de l'Empire.

— Un journal annonçait hier que la peine de Peytel avait été commuée. La Gazette des Tribunaux dit ce matin que cette nouvelle est inexacte et qu'il n'a point été statué encore sur le sort du condamné.

— Aujourd'hui dimanche, si le temps le permet, doit avoir lieu au Champ-de-Mars l'expérience aérostatique annoncée par M. Eulriot...

— Van Amburgh réparaitra lundi définitivement. Un grand intérêt s'attache à la rentrée de cet intrépide dompteur.

— Voici la lettre de M. Cousin à M. Teste : « Monsieur le garde-des-sceaux, J'arrive de Lille, et la première chose que j'apprends par les journaux...

— En mettant cette humble démission sous les yeux de S. M., je vous prie, M. le garde des sceaux, de vouloir bien dire au roi que, dans les petites comme dans les grandes circonstances, la disgrâce comme la faveur n'est qu'un lien de plus à mon inviolable fidélité.

— Le pair de France, membre de l'Institut et du conseil royal de l'instruction publique, J. Cousin.

— Paris, à la Sorbonne, 14 octobre 1850.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 18 octobre. Le duc de la Victoire a commencé ses opérations. 40.000 hommes ont été mis aux ordres du général O'Donnell...

Notre correspondance de Madrid donne quelque espoir sur les soumissions de Forcadell et Llagostera. On parlait de modifications ministérielles; mais les choses resteront dans le même état jusqu'à ce qu'Espartero ait fait connaître sa résolution.

Bayonne, 17 octobre. L'union générale est que le duc de la Victoire cherchera plutôt à réduire par les voies de la douceur que par les armes les populations aragonaises.

— On nous écrit de Valence, le 8 octobre : Les forces de Cabrera moins nombreuses, moins bien disciplinées et moins aguerries que celles des provinces du nord, ne peuvent comme l'ont fait autrefois celles-ci, lutter contre nos braves soldats. Comment pourraient elles résister à des forces aussi considérables que celles qui doivent se réunir avant peu contre elles ?

HOLLANDE.

Aujourd'hui à midi il y aura conseil d'Etat chez le roi pour la rédaction définitive du discours que S. M. doit prononcer demain. Demain il y aura conseil de cabinet.

— Notre correspondant ordinaire d'Anvers nous annonce, sous la date du 19 de ce mois, le retour dans cette ville de M. Copes Van Hasselt, qui s'était rendu, il y a quelques jours, à La Haye, pour affaires de service; on nous écrit, en outre, que M. Van Hasselt a, le même jour, encore assisté à une séance avec les commissaires belges, et que tout ce que le Commerce belge et autres journaux ont annoncé concernant l'issue des travaux de la commission mixte, doit être regardé comme entièrement faux, et enfin que des personnes bien informées pensent que, quoique les travaux ne soient pas encore parvenus à une conclusion et que les négociations se poursuivent régulièrement et sans interruption, on doit s'attendre prochainement à quelques résultats provisoires, le pilotage sur l'Escaut étant mainte-

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

— Thornton, me répondit-il, vous êtes ici pour entendre une confession, et moi je suis ici pour la faire; je ne dois pas reculer: veuillez remplir mon verre car ma main tremble. — Maintenant reprenons. — Des trois jeunes gens il y en eut deux: c'étaient les deux plus jeunes que je ne revis plus. Que Dieu soit mon juge! si j'avais aperçu le plus jeune j'aurais tout fait pour le sauver. Je présume qu'ils furent engloutis sous le bateau même. L'ainé, lui, se montra près de moi; nous n'étions qu'à trente pas du rivage; j'aurais pu le sauver. Je crois que je l'aurais sauvé, s'il eût crié au secours. Je ne le vis qu'un instant. Je crois qu'en nageant mon pied l'atteignit; mais ce fut sans intention. Thornton, sans aucune intention. Mais je ne me retournai pas pour le secourir; je continuai à nager vers le rivage, et je l'atteignis; et alors il était trop tard. Je regardai la surface de l'eau, je n'y vis apparaître que le bateau renversé. Thornton... je suis son meurtrier!

nant l'objet des délibérations des commissaires. (Avondbode.)

— La société Natura artis magistra à Amsterdam a fait l'acquisition de la superbe ménagerie de M. C. Van Aken.

— Le correspondant diplomatique de la Gazette d'Augbourg lui écrit de La Haye, le 9 octobre, les lignes suivantes pour réfuter ce qui a été dit sur l'arrière pensée qu'aurait eue le roi Guillaume en envoyant M. Falck en Belgique :

M. Falck ne serait point homme à se rendre l'instrument d'une intrigue politique; et c'est précisément le choix que l'on a fait de lui pour remplir cette mission importante et difficile, qui doit garantir la sincérité des intentions du monarque et le désir qu'il a de vivre sur un pied de paix et de bon voisinage avec le jeune état, dont il vient de reconnaître l'indépendance.

Si la Belgique remplit exactement les conditions du traité, si elle se renferme dans la ligne politique qu'elle s'est tracée à elle-même et dans laquelle elle s'est solennellement engagée à se maintenir, le roi Guillaume sera un bon voisin et un ami fidèle pour la Belgique.

(Cette lettre dit que l'on ne doit pas ajouter la moindre foi aux bruits qui se sont répandus sur un prétendu projet de mariage entre le roi de Hollande et la comtesse d'Oultremont.)

BELGIQUE. — Bruxelles, le 21 octobre.

Bruxelles, le 21 octobre. — (5 heures). — L'absence de cote de Paris, à cause du dimanche et les opérations de la liquidation du jour, ont ralenti les transactions. L'actif espagnol, plus faible que la veille, est coté 26 1/2 cours et peu d'affaires, offert à ce prix pour fin du mois. On ferme 26 5/8 A et P.

Les valeurs nationales sont en général demandées. Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 54 1/2 A., 5 p. c. 101, 4 p. c. 92 5/4 A., 5 p. c. 71 5/8 P. Société Générale tirés en nom B. 750 A., Société de Mutualité 1026 25 (102 5/8) et A. Société Civile 950 [95] et A. Banque de Belgique 675 (67 1/2) A. Banque Foncière 835 [85 1/2].

Aucun changement au marché des huiles. Amsterdam, 20 octobre. (5 heures.) Dette active: 2 1/2 p. c. 51 1/2 A. Ardoin 26 5/4. Anvers, deux heures 5/4 — par voie télégraphique — Ardoin 26 5/16 5/8.

LIÈGE, LE 22 OCTOBRE. DE LA CRISE ACTUELLE. (1er ARTICLE.)

La crise industrielle qui a éclaté en Belgique, il y a environ un an, loin de se calmer, s'est aggravée encore, depuis un mois, par l'état de détresse où se trouve la fabrique de coton. La dernière émeute de Gand a ajouté de nouveaux embarras aux difficultés d'une position déjà très-critique, et malgré tous les efforts tentés jusqu'ici pour arriver à une solution rationnelle, on n'a pu ni indiquer ni trouver un remède au mal.

Ainsi qu'il arrive toujours dans de semblables circonstances, les fabricans de coton, dont les magasins sont encombrés et les travaux ralentis, se sont adressés au gouvernement pour obtenir ce qu'ils appellent une protection plus efficace. Cette protection, la plupart d'entre eux la font consister dans l'adoption de mesures législatives tendant à frapper d'une prohibition complète, l'importation des marchandises anglaises; ils regardent cette mesure comme nécessaire, urgente, et soutiennent que, dans les circonstances actuelles, c'est la meilleure qui puisse être prise, en attendant l'ouverture de débouchés plus vastes. Tous demandent qu'on leur assure exclusivement l'exploitation du marché intérieur, et font entendre assez haut que, sans cela, ils sont exposés à une ruine complète et prochaine.

Malgré notre sollicitude pour les intérêts et la prospérité d'une industrie qui constitue une des principales branches de la richesse publique, nous ne saurions accorder notre adhésion à une semblable mesure, qui établirait un précédent fâcheux que ne tarderaient pas à invoquer en leur faveur, tous les fabricans, manufacturiers, agriculteurs, dont l'industrie ou le commerce serait momentanément entravé, soit par des spéculations mauvaises, soit par des circonstances mêmes indépendantes de leur volonté.

En effet, si l'on accorde aux fabricans de coton l'objet de leur demande, en repoussant, par des mesures prohibitives du marché intérieur, les fabricats similaires qui nous sont, en partie, fournis par l'étranger, les propriétaires de charbonnages, les fabricans de fontes, de draps, de verreries, et d'une foule d'autres produits qui se débitent, sur nos marchés, en concurrence avec les produits de l'étranger, viendront former tour à tour les mêmes demandes, et le gouvernement, pour ne pas être incohérent et injuste, serait forcé d'y acquiescer. Or, que deviendrait la Belgique, sous l'empire d'un pareil système, et quelle serait la position de la grande majorité des consommateurs, obligés de payer, plus cher encore qu'aujourd'hui, les objets nécessaires à l'entretien de la vie? De prohibition en prohibition, nous arriverions, par degrés, à un isolement complet. Le marché intérieur, ne suffisant pas à l'écoulement de nos produits, il faudrait chercher des débouchés à l'extérieur, et comment pourrait-on se flatter de les obtenir si, par l'adoption de mesures prohibitives, on repoussait de notre marché les produits de l'étranger? Les nations commerçantes qui sont aujourd'hui

l'événement lui-même, que probablement même il n'avait à se reprocher que d'avoir manqué de présence d'esprit.

— Non, non, Thornton, me répondit-il, je ne me nourris point de fausses imaginations, cela s'est passé comme je vous l'ai dit, et si vous pouvez en douter, ce que vous allez entendre dissiperait vos doutes. Je ne veux point vous faire l'histoire de ma vie, et je ne vous parlerai pas du temps qui suivit immédiatement l'événement que je vous ai raconté. Mon beau-père devint possesseur de toute la fortune, et ma femme fut son unique héritière. Mais ma manière de vivre se changea pas en bien; la perspective d'un héritage considérable fut cause que j'accrus inconsidérément mes dépenses; de là naquirent de grands embarras, dont j'essayai, mais en vain, de me sortir. Cependant, mon beau-père qui parvint à surmonter la perte qu'il avait faite, parlait de sa fille, ma femme, comme d'une riche héritière; et sans rien changer à sa manière de vivre, il aimait à se entretenir de sa grande fortune. Il me disait souvent: Walter, vous aurez tout, mais pas un schelling avant ma mort, et en effet quoiqu'il n'ignorât pas l'embaras de ma position, il ne m'offrit jamais un schelling. Une seule fois je me hasardai à lui demander une avance, mais sa réponse fut la même. Non, pas un schelling avant ma mort, Walter: patience, patience, tout reviendra à ma fille Agnès.

Dois-je l'avouer, Thornton? Oui, je dois tout vous avouer après l'aveu que je vous ai déjà fait; ces paroles: pas un schelling avant ma mort, retentissaient sans cesse à mes oreilles. L'événement qui avait mis la fortune à ma portée me revenait sans cesse à la pensée, et avec lui, la conviction que je n'avais aucun moyen d'en jouir; plus on se retrouve rapproché de la fortune, plus le désir est vif de la posséder. Les idées, les conjectures qui m'avaient assailli une première fois s'étaient entièrement réalisées. Le crime, oui, Thornton, le crime qui avait mis un héritage à ma portée me paraisait d'autant plus noir qu'il n'en était résulté aucun avantage. Ces maux si fréquemment répétés pas un schelling avant ma mort, et répétés dans des circonstances si peu opportunes et d'une manière vraiment désolante, allumèrent dans mon âme une soif insatiable de fortune. Oui, pour quoi ne le dirai-je pas puisque l'instant est venu de le dire.

— Il y a six ans donc, M. Bellenden fut attaqué d'une maladie réitérée, avait eu déjà plusieurs accès, mais dont il s'était parfaitement rétabli. Ma femme envoya immédiatement chercher le médecin, et entouré son père des soins les plus attentifs. Un soir, c'était le jour de Noël, au moment où ma femme et moi nous entrions dans la chambre du malade, le médecin en sortait. Vous allez passer la soirée avec le malade, non dit M. Amwell.

en relation avec la Belgique, nous fermeraient, à leur tour, leurs frontières. Par une réciprocité, qui serait facile à justifier, elles nous traiteraient comme nous les traitons, et notre industrie et notre commerce, loin d'y trouver un allègement à leurs maux, ne tarderaient pas à tomber dans une position plus triste encore que celle où ils végètent aujourd'hui.

Ces réflexions sont tellement simples que nous ne concevons pas la persistance des fabricans de coton à demander la prohibition des marchandises anglaises. Nous la concevons d'autant moins qu'eux-mêmes se sont prononcés, dans une occasion récente, contre le système prohibitif.

Ainsi, dans les discussions qui se sont élevées, il y a un an, sur l'importation libre des houilles anglaises, ils ont vivement pétitionné en faveur de l'abolition des droits qui grevent ces produits. Les propriétaires de charbonnages s'y sont opposés. Ils ont demandé le maintien de ces droits et prétendu que la libre entrée des houilles anglaises ruinerait leur industrie. En face de prétentions aussi divergentes, le gouvernement n'a su quel parti prendre, et l'ancien tarif est resté en vigueur. Les fabricans de drap avaient suivi l'exemple des fabricans de coton. Ils avaient demandé également la libre importation du charbon étranger, quoiqu'ils eussent réclamé, peu de temps auparavant, la prohibition complète des draps français. Aussi cette contradiction, comme on le pense bien, leur fut-elle opposée, comme un argument irréfutable, par les propriétaires de houillères. Aujourd'hui les fabricans de coton, tout aussi inconséquens que les fabricans de drap, demandent à leur tour la prohibition des cotons anglais, après avoir réclamé la libre importation des houilles anglaises. Ils ont donc deux poids et deux mesures! Tantôt, quand leur intérêt personnel le commande, ils trouvent que la libre importation est une chose utile et bonne; tantôt quand leur intérêt personnel en est froissé, ils trouvent que ce système est fatal et ruineux. Malheureusement c'est là l'histoire de toutes les prohibitions qui sont imposées par le plus petit nombre au plus grand nombre.

Dans une autre occasion encore, les fabricans de coton, propriétaires de fonds ruraux dans les Flandres, sont tombés dans une contradiction tout aussi grave. L'excèsive cherté de la houille avait suscité des réclamations nombreuses, et, sur tous les points du royaume, on appuyait vivement la demande des fabricans de Gand qui avait pour but d'obtenir le dégrèvement complet de charbon étranger. C'était bien jusque-là, et ces Messieurs voyaient avec satisfaction que leurs vœux trouvaient de l'écho parmi la généralité des consommateurs. Mais comme la difficulté ne résidait pas uniquement dans l'élevation du prix de la houille, et que la cherté du pain et de la viande contribuait également à rendre la vie extrêmement pénible, on s'avisa de demander aussi la libre importation du grain et de bétail provenant de l'étranger. Aussitôt, les fabricans de coton, propriétaires de fonds ruraux, s'élevèrent contre cette mesure, en se fondant sur la nécessité de protéger l'agriculture, qui, disaient-ils, serait ruinée, si on l'adoptait, et l'ancien tarif fut maintenu, si ce n'est renforcé dans quelques-unes de ses dispositions.

On le voit : la plupart des industriels ne sont mus que par des intérêts locaux et privés. La prospérité de leur fabrique est l'unique objet de leurs soins. C'est fort bien, nous dirait-on, et cette sollicitude est fort louable; mais au-dessus des intérêts privés il y a des intérêts généraux, et si le fabricant n'est pas tenu de respecter ceux-ci, il appartient au gouvernement de les défendre. Ainsi quand le fabricant de coton, demande, dans son intérêt, des mesures prohibitives, c'est au gouvernement à examiner si elles sont utiles ou nuisibles à la généralité. Si elles sont utiles, qu'il les adopte, mais aussi, si elles sont nuisibles, qu'il les rejette.

Dans les termes de la question actuelle, ces mesures nous paraissent nuisibles, parce qu'elles entraîneraient pour conséquence, la nécessité de protéger, par des mesures semblables, toutes les branches d'industrie en souffrance, et que la Belgique, qui a grand besoin de débouché, n'en trouverait nul part si elle fermait successivement ses frontières aux divers produits de l'étranger.

Hier, dans la soirée, M. le capitaine Ansiaux du 18^{me} régiment de réserve, en rentrant au fort de la Chartreuse, a trouvé, non loin de la porte, une jeune fille âgée de 20 ans, étendue par terre et baignée dans son sang. Cette malheureuse paraît avoir été l'objet d'une tentative de viol suivie de meurtre. Trois bourgeois et deux militaires, soupçonnés d'avoir commis ce crime, ont été arrêtés. L'empressement que M. Ansiaux a mis à recueillir cette jeune femme et à lui faire prodiguer les premiers secours mérite les plus grands éloges. C'est par ses soins que M. Collette, médecin en cette ville, est arrivé à une heure du matin pour panser la victime qui a reçu des blessures tellement graves qu'on désespère de ses jours.

Nous donnons ci-après le résultat du recensement opéré dans le quartier du Sud, avec la récapitulation de la population des

quatre quartiers. En comparant ce recensement à ceux faits antérieurement, on remarque que la population de la ville de Liège a pris un très-grand accroissement.

En 1806, elle n'était que de 46,060.
En 1820, elle s'élevait à 49,962.
En 1854, le chiffre atteignait 56,955.

D'où il suit que de 1806 à 1820 (intervalle de 14 années), l'augmentation a été de 3902 âmes, tandis que de 1820 à 1854 (même intervalle de temps) elle a été de 6993 âmes.

Enfin de 1854 à 1859 (5 années seulement), cette augmentation va au chiffre de 11,012.

Ce dernier résultat doit être attribué surtout au plus grand soin qui a été apporté dans ces derniers temps au recensement de la population, et aussi à ce que l'on y inscrivit aujourd'hui les personnes qui, sans avoir leur domicile à Liège, y ont une résidence plus ou moins continue.

Nous avons parlé à diverses reprises des succès qu'obtenaient en Allemagne la cantatrice belge Mlle. Guelton (aujourd'hui Mme. Fauconnier) et M. Godefroid le harpiste. Tous les amateurs ont encore présent à la mémoire le plaisir que leur ont fait ces artistes au concert d'ouverture du nouveau Casino; nous ne doutons pas que tous ne regardent comme une bonne fortune l'occasion de les entendre; nous croyons donc leur annoncer une bonne nouvelle en leur disant que Mme. Fauconnier et M. Godefroid, de retour de leur voyage, sont à Liège en ce moment, et qu'ils se disposent à donner un grand concert au théâtre royal. Cette soirée aura probablement lieu lundi; que l'on songe donc déjà à se procurer des places.

On écrit de Bonn, 18 septembre :
Aujourd'hui vers midi est passé par ici S. M. le roi des Belges. Le corps d'officiers du régiment des hulans, une députation de l'université, et plusieurs corps constitués s'étaient réunis à l'Hôtel de la poste aux chevaux, pour complimenter S. M., qui a bien voulu descendre de voiture pendant qu'on changeait les chevaux, et s'entretenir avec les personnes qui se trouvaient présentes.

Nous apprenons que M. le docteur Anten, d'Ans, ancien interne à l'hôpital civil de Bavière, vient d'être nommé membre correspondant de la Société des sciences naturelles de Bruges. C'est à la suite d'une opération d'autoplastie qu'il a pratiquée avec succès, et à laquelle assistait M. le docteur J. Vaust, qui a reçu cette distinction honorifique.

M. Libert Charles, jardinier fleuriste et pépiniériste à Xhovémont, a maintenant en pleine floraison deux dahlias qu'il a gagnés de semis, et qui, au dire des amateurs, sont de toute beauté et d'une espèce des plus rares. On peut les voir chez lui ou en peinture au Café des Deux-Fontaines.

Nous avons fait connaître le résultat du recensement opéré dans les quartiers de l'Ouest, Est et Nord; voici celui du quartier du Sud, terminé le 10 octobre 1859 :

Table with columns: DIVISION DU QUARTIER, RECAPITULATION DU NOMBRE, PAR MÊME, DIVISION, Chevaux, Citiens, Maisons. Rows include Ville (1^o Centre, 2^o Ile), Faubourgs ou hors ville (1^o Maisons agglomérées, 2^o Hameaux et maisons isolées), and Totaux.

Table with columns: RECAPITULATION, Population d'après les recensements terminés en octobre 1859, Population d'après les recensements terminés au 1er janvier 1858. Rows include Quartier de l'Ouest, de l'Est, du Nord, du Sud, and Différence en plus.

(1) Les 1551 résidans se composent de personnes riches qui, depuis 1850, ont transféré leurs domiciles dans les communes où ils possèdent des maisons de campagne et aussi d'étrangers qui habitent continuellement à Liège, sans y avoir acquis domicile légal.

— Mon mari, répondit Agnès, va lui tenir compagnie pendant une heure ou deux. Aujourd'hui, je viens seulement savoir comment il se porte. — Je crains une seconde attaque, répondit M. Amwell, mais ne vous alarmez pas, ma chère dame, vous savez ce qu'il y a à faire en pareil cas, il suffit d'y mettre de la célérité. Ainsi, mon cher monsieur, me dit-il ensuite, il serait nécessaire de m'envoyer chercher sans perdre de temps, si M. Bellenden venait à être pris d'une seconde attaque. Tout dépend du prompt usage de la lancette. Il n'y a aucun motif de vous alarmer, madame. Le bon M. Bellenden peut encore assister à vingt diners de Noël. M. Amwell s'en alla, et nous entraînâmes dans la chambre du malade. Ma femme, qui avait eu joint à quelques soins particuliers de ménage à remplir, ne resta près de son père que pendant quelques minutes et en me quittant elle me recommanda de ne pas perdre un instant pour envoyer chercher M. Amwell, si le cas semblait l'exiger. Elle ferma la porte, et je pris position près du lit dans un grand fauteuil. Ma situation était singulière. Moi, dont les espérances depuis plusieurs années étaient dirigées vers un grand héritage, moi qui avais vu, et vu avec plaisir, les principaux obstacles écartés, qui avais même agi de manière à les écarter, j'étais maintenant à veiller près du lit du seul individu qui se trouvait entre moi et la succession; je ne pus m'empêcher de trembler en pensant à la situation singulière dans laquelle je me trouvais placé; et lorsque je prêtai l'oreille aux sons pénibles qui s'échappaient de la poitrine du vieillard, je me regardai tout à fait comme un homme voué au crime. — Pres de moi se trouvait une table, sur laquelle il y avait plusieurs fioles. Je les pris l'une après l'autre, et je les examinai. L'une était étiquetée laudanum. Tous les démons de l'enfer semblaient contenus dans cette fiole, tandis que je la tenais à la main. Mes embarras pécuniaires se représentaient à mon esprit beaucoup plus considérables, les avantages de la fortune beaucoup plus désirables, l'amour des jouissances s'éveillait en moi beaucoup plus vivement, tandis que l'estime que je faisais de la vie d'un vieillard diminuait en proportion. Dans ce moment, le malade demanda à boire. Thornton, je vous avoue que la tentation fut bien forte; mais j'y résistai, et je donnai à mon beau-père la boisson que le médecin avait ordonnée. Mais bientôt après, je m'accusai moi-même d'inconséquence : un jeune homme placé entre moi et la fortune se noyait, et je ne lui tendis pas la main pour le sauver! Entre ces deux crimes, il n'y a aucune différence; il y a plusieurs espèces de meurtres, mais chez tous le crime est le même. Je me livrais à ces réflexions, quand certains indices qui ne pouvaient tromper, me prouvèrent que les craintes de M. Amwell allaient se réaliser et elles furent immédiatement dans toute leur étendue. Les dernières paroles du

docteur me revinrent à la pensée : « Tout dépend du prompt usage de la lancette. » Mon cœur battait vivement. Je me levai... j'hésitai, je me rassais... je me levai de nouveau... j'écoutai... je me rassais encore... j'appuyai mes doigts à mes oreilles de manière à ne rien entendre... j'appuyai ma tête sur la table. Je restai dans cette position pendant quelque temps... puis je me levai, et j'écoutai. Tout était silencieux. J'agitai violemment la sonnette; j'ouvris la porte, et j'appelai pour qu'on allât sans délai chercher M. Amwell. Je rentrais dans la chambre, je me rassais dans le fauteuil, avec la ferme conviction que j'avais écarté le dernier obstacle qui s'opposait à ma fortune... Thornton, j'étais encore cette fois un meurtrier.

Ici M. Moreton s'arrêta et se renversa dans son fauteuil, comme excédé de fatigue. Je croyais enfin que sa communication était terminée, et quoique je ne pusse lui parler dans le même sens que je l'avais fait précédemment, j'allais lui dire toutefois que c'était mal expier un crime que de révéler ses enfans à la mendicité; mais il m'interrompit, comme s'il n'eût pas entendu mes premières paroles.

— Au bout de quelques minutes, reprit-il, M. Amwell entra dans la chambre. Il s'approcha du lit, se pencha vers le malade, et se retourna vers moi, me dit : Je crains qu'il ne soit trop tard, M. Moreton.

— Oh! sans doute, il n'est pas trop tard, à tout événement, tentez l'entreprise.

M. Amwell tenta l'entreprise et au bout de quelques instans, il l'abandonna, fit un signe de tête et dit : un peu trop tard, j'avais bien raison de le penser; et un moment après, il me laissa seul encore une fois. — Thornton, depuis cette soirée, j'ai été l'être le plus misérable. Une nouvelle et longue phase suivit, que je n'essayai point d'interrompre. — Depuis cette soirée, je vous le répète, Charles Thornton, je n'ai pas connu un seul instant de repos. Les larmes que répandait ma femme sur la mort de son père furent des tisons de feu qui me brûlèrent le cœur, chacun de ses regards semblait vouloir scruter jusqu'au fond de mon âme, et elle ne m'adressa jamais la parole sans que je crusse qu'elle allait m'appeler un meurtrier. Sa présence me devint un supplice affreux. Je m'éloignai d'elle et de toute société, car dans tout être humain, je voyais un accusateur. Je n'eus plus d'autre compagnie que ma conscience; ma conscience, Thornton... vous voyez ce qu'elle a fait de moi! Agnès tomba malade, et, comme vous le savez, mourut. Cet événement me procura un peu de soulagement, je respirai plus librement, et je me remariai, mais bientôt mes remords reparurent, et chaque jour la vie me devint plus insupportable. Ces deux soirées me sont toujours présentes, un homme qui se noie... un malade qui ap-

— Hier matin, vers onze heures, deux agens de police ont arrêté sur la Place du Spectacle, à Liège, un individu bien vêtu. Il est monté en vigilante et a été conduit au palais.

— Avant-hier, dans la matinée, un jeune homme de 17 ans, s'étant muni de 500 sangsues qu'il avait soustraites dans les étangs de son maître, a été pris à Liège, par la police, au moment où il allait les vendre.

Le marchand chez qui il était allé pour recevoir le prix de sa soustraction s'étant imaginé que ces objets pouvaient provenir d'un vol, en avait averti la police.

— Le 9 du courant, dans la matinée, une tentative de viol suivie de vol a été commise dans la commune de Queve-de-Bois, sur la personne d'une veuve très-âgée, domiciliée à Beyne. Le coupable est un homme de quarante-cinq ans; il est en fuite.

— On écrit de Constantinople, le 20 octobre :
Le 27, le ministre résident de Belgique, M. le baron de Behr, a eu sa première audience du sultan.

Une baisse énorme autant qu'imprévue, s'est manifestée ces jours derniers à Paris sur les actions de la Banque de Belgique. Nous croyons qu'on aurait tort de se préoccuper ici de ce qui ne peut être que le résultat de quelque spéculation particulière. Jamais, à coup sûr, la situation de la Banque n'a moins motivé une réaction de cette importance dans le cours de ses actions. Les opérations de cet établissement recommencent d'après une direction qui semble éloigner toutes chances de perte, ou même d'embarras; successivement on voit les établissemens dans lesquels elle a des intérêts engagés, reprendre leur assiette, acquérir plus de solidité, offrir par conséquent plus de garanties de remboursement. Les anciens correspondans de la Banque, tant de l'intérieur que du dehors, ont, si nous sommes bien renseignés, repris leurs relations avec elle; avant peu sans doute quelque combinaison lui permettra enfin d'étendre le cercle de ses escomptes et d'augmenter par là ses bénéfices. Ce n'est donc pas dans la situation de la Banque qu'il faut chercher le motif de la baisse qui a eu lieu. Elle doit être attribuée exclusivement à la spéculation. (Indépendant.)

— Par arrêté royal du 16 de ce mois, la peine de mort, prononcée par la cour d'assises du Hainaut contre Pierre-Joseph Quinet, a été commuée en celles des travaux forcés à perpétuité, avec exposition.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui mardi, 22. LA FIANCÉE, opéra en 5 actes. — Le GAMIN DE PARIS, vaudeville en 2 actes.
A l'étude. LA FIANCÉE DU BRIGAND, les HUGUENOTS, COSIMO, opéras, A 26 ANS, comédie en 2 actes.

Nous avons fait connaître le résultat du recensement opéré dans les quartiers de l'Ouest, Est et Nord; voici celui du quartier du Sud, terminé le 10 octobre 1859 :

Table with columns: RECAPITULATION DU NOMBRE, PAR MÊME, DIVISION, Chevaux, Citiens, Maisons. Rows include Ville (1^o Centre, 2^o Ile), Faubourgs ou hors ville (1^o Maisons agglomérées, 2^o Hameaux et maisons isolées), and Totaux.

(1) Les 1551 résidans se composent de personnes riches qui, depuis 1850, ont transféré leurs domiciles dans les communes où ils possèdent des maisons de campagne et aussi d'étrangers qui habitent continuellement à Liège, sans y avoir acquis domicile légal.

pelle du secours, ce sont là les images qui me passent alternativement devant les yeux. — Maintenant, Thornton, vous avez tout entendu; êtes-vous prêt à faire ce que je désire? Je possède 20,000 livres sterling de revenu, qui reviennent aux héritiers de ceux auxquels cette fortune appartenait originellement. — Je cherchai à lui prouver que, bien que la grande fortune de son beau-père ne fût pas devenue la sienne, si les événemens qu'il m'avait confiés n'avaient pas eu lieu, elle ne serait pas non plus tombée entre les mains de ceux auxquels il la destinait. En admettant toutefois le principe de restitution, je lui fis sentir que sans cette fortune la femme qu'il avait épousée n'aurait point accepté une union au bout de laquelle la misère se trouvait pour elle et ses enfans, et que dès-lors il était juste de leur assurer un sort. Son testament fut achevé dans cette soirée même, conformément à ses principes. — Je me retirai fort tard. — Walter Moreton, lui dis-je, en prenant congé de lui, laissez pour toujours ce sujet dans l'oubli, et quand nous nous rencontrerons qu'il n'en soit jamais question entre nous. — Nous ne nous reverrons plus, Thornton, me répondit-il. — Il y a des remèdes pour les maux de l'âme, mon ami, car pouvais-je m'empêcher de donner à ce malheureux le nom d'ami, il y a des remèdes pour les maux de l'âme, et la santé du corps revient quand les consolations de la religion lui ont été appliquées; vous êtes encore dans toute la force de l'âge, Moreton, rappelez-vous que la conscience nous a été donnée pour nous guérir et non pour nous tuer. — Moreton laissa échapper un faible sourire. — Oui, dit-il, il y a des remèdes, je les connais, je ne manquera pas d'y recourir. — Je retournai à mon hôtel, et je me mis au lit; mais les singulières révélations que je venais d'entendre se retracèrent à mon imagination, et je ne pus dormir que d'un repos fort agité. — La dernière scène de cette aventure est restée gravée en traits ineffaçables dans mon esprit. A mon réveil, qui eut lieu long-temps avant le jour, il me vint tout-à-coup à l'idée que Moreton pouvait avoir médité un suicide, et que c'était là le remède dont il m'avait parlé. Je m'hâtaï à la hâte, et je courus à sa demeure. Je frappai, on m'ouvrit, et je me fis conduire à sa chambre. J'y entrai seul; Moreton était assis près d'une petite table, à côté de son lit. Il tenait à la main une fiole qu'il laissait tomber au moment où j'entrai. Je me précipitai vers lui et je m'en saisis. Mais la fiole était déjà vide. Ah! mon ami, lui dis-je... Un plus long discours était inutile, Moreton n'existait déjà plus. (An English Lawyer.)

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 20 OCTOBRE 1859.

Décès : 1 homme, 1 femme, savoir :
Remi Jacques Joseph Pirard, âgé de 55 ans, fabricant à Verviers, veuf de Marie Elisabeth Coumont. — Marie Joseph Somzé, âgée de 78 ans, sans profession, rue des Tourneurs.

Du 21. — Naissances : 4 garçons, 6 filles.

Décès : 5 garçons, 1 fille, 5 hommes, 2 femmes, savoir :
Pierre Joseph Godefroid Dechesne, âgé de 75 ans, cultivateur, rue Bourgoigne, époux en 2e noces de Marie Marguerite Moliva. — Jean Michel Jamar, âgé de 37 ans, journalier à Acoisse. — Simon Malick dit Malet, âgé de 55 ans, armurier, rue Vanta, époux de Marie Thérèse Lewalle. — Barbe Jehotte, âgée de 70 ans, sans profession à Housoe. — Marie Catherine Joseph Lieux, âgée de 61 ans, sans profession, rue Souverain-Pont.

ANNONCES.

On A PERDU une BOURSE EN PERLE contenant environ 55 frs., depuis le faubourg St-Laurent et descendant le thier sur la Fontaine et se dirigeant sur l'Hôtel-de-Ville par le quai de la Sauvenière. Bonne RÉCOMPENSE à la personne, qui la rapportera chez M. ALBERT, pharmacien, rue Souverain-Pont, ou au bureau de cette feuille.

Quartiers garnis à LOUER, rue St.-Jean-en-Île, n. 767-5.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis

Huitres anglaises et Saumons frais et fumés, chez L. ANDRIEN fils.

A LOUER pour le 25 DÉCEMBRE prochain, une MAISON, n° 758, faub. Hocheporte. S'adresser n° 781 même rue.

Une DEMOISELLE Allemande, parlant bien le français, désire se placer en qualité de FILLE DE BOUTIQUE, dans une maison de commerce d'épicerie. S'adresser rue Verdbois, n. 560.

L. LEVASSEUR,

NEGOCIANT,

MAISON ORBAN, EN FACE LE PONT D'ILE,

A l'honneur d'annoncer qu'il continue sa fabrique de COLS de SATIN et COLS CRAVATES, et qu'il est possesseur d'un nouveau moyen d'empêcher les cols de s'user en-dessous. On se charge des raccommodages.

Le même tient un assortiment complet de Gants, Parfumeries, etc.

Sa fabrique de Registres, de Cartonnages, de Reliures, etc., est toujours en pleine activité. Il est parfaitement assorti en Fournitures de Bureau.

VENTE

D'UNE

belle collection de livres

DE DROIT, D'HISTOIRE,

LITTÉRATURE, THÉOLOGIE, PIÉTÉ, SCIENCE; etc.,

Chez A. DUVIVIER, rue Velbruck n° 452, JEUDI 7 novembre 1859, à 2 heures de relevée, où le catalogue se distribuera le 26 octobre courant.

à vendre de gré-à-gré

UNE BELLE ET SPACIEUSE

MAISON A ÉQUIPAGE

Bâtie depuis peu avec beaucoup de soins et la plus grande solidité, ayant une salle de 59 pieds de long sur 28 de large, salon, pièce à manger et grand nombre de pièces à feu, chambre à bain, écurie, remise, cour, petit jardin avec jet d'eau.

Cette maison, sise à Liège, très-près du centre de la ville, forme coin de rue : elle a deux grandes entrées, et sa situation est on ne peut plus agréable, donnant d'un côté sur une belle place plantée d'arbres, et de l'autre sur une rue large et facile, etc.

On aurait de grandes facilités pour le paiement du prix. S'adresser pour tout renseignement ultérieur en l'étude de M. AERTS, notaire à Liège, rue Hors-Château, n. 56.

PLOMBAGE

DES

DENTS CARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCEDANUM.

PERTES DE DENTS, REMPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles de Liège et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCEDANUM, qui dans quelques secondes se rendroit en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconfort. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement dis-

COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE, SUR LA VIE,

LES FONDS DOTAUX ET LES SURVIVANCES, APPROUVÉES

par arrêté royal des 12 juin 1824 et 2 juin 1850.

Sous la direction de M. le comte A.-J. COGHEN, ex-ministre des finances, et membre de la chambre des représentants.

On peut se procurer tous les renseignements au bureau de M. PRIJOT, à la conservation des hypothèques à Liège, ou en son domicile, n° 201, faubourg d'Amereœur, agent particulier des dites compagnies.

VENTE PAR LICITATION

DE Capitaux et Rentes.

MERCREDI 30 OCTOBRE 1859, à dix heures du matin,

LE NOTAIRE PARMENTIER,

ADJUGERA PUBLIQUEMENT

en son étude, place du Théâtre, à Liège, SANS RESERVE DE SURENCHÈRE :

1° 650 francs de RENTE privilégiée, au capital de 15,000 fr. due par la veuve de Pierre Rosa et ses enfants, de Liège.

2° 170 francs 18 centimes de RENTE au capital de 4,862 fr. 29 centimes, due par MM. Degrady de Horion et sœurs.

3° 129 francs 67 centimes de RENTE privilégiée, au capital de 3,241 francs 75 centimes due par le sieur J. J. Nizet de Limbourg.

4° Un CAPITAL de 6000 francs, produisant intérêt à 5 pour cent, du par M. D. Avanzo, à Liège.

5° TROIS OBLIGATIONS de mille francs, chacune, de la Banque Liégeoise, portant intérêt à 4 pour cent.

S'adresser audit notaire PARMENTIER, dépositaire des titres.

Vente

D'UNE

MAISON DE COMMERCE.

Le MERCREDI 30 OCTOBRE 1859, à 11 heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ,

par le ministère de M. GILKINET, notaire à Liège, en son étude rue Féronstrée, N° 61,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

D'UNE MAISON,

sise à Liège, Outre-Meuse, rue Entre-Deux-Ponts, N° 571,

occupée par le sieur Chevolet.

S'adresser audit M. GILKINET pour obtenir tous renseignements.

EGLISE PRIMAIRE DE HUY.

Mercredi trente OCTOBRE 1859, à 5 heures de relevée,

Les Marguilliers administrateurs de la fabrique de l'église primaire de Huy, feront procéder dans la salle du conseil de ladite fabrique, sise dans le local du presbytère de cette église, à l'ADJUDICATION par soumission cachetée et au rabais :

1° De la fourniture des pierres de taille nécessaires pour la restauration des contreforts du chœur de ladite église; 2° de la fourniture de la chaux et du sable nécessaires à cette restauration;

3° Du fer et du plomb, qu'il faudra pour icelle; et à l'adjudication aussi au rabais, et par soumission cachetée, de la construction d'un PLANCHER à établir adessus des voûtes de la même église : Le tout aux clauses, charges et conditions contenues dans le cahier des charges, dont on peut prendre connaissance chez le sieur ANSIAUX, avoué-licencié, demeurant sur la place à Huy, trésorier de ladite fabrique.

SURDITÉ ET MIGRAINE.

Brochure, 3e édition, par le docteur Mene Maurice, rue Jacob 6 (Paris), contient ses découvertes sur la nature et le siège de ces deux affections méconnues jusqu'à présent, et les documents pour s'en guérir soi-même, par un traitement acoustique simple et facile, externe. Le grand nombre de cures surprenantes qu'elle renferme, opérées chez des notabilités, avec leurs témoignages obtenus en France, en Allemagne et en Angleterre, ne laissent pas d'incertitude sur le mérite de la découverte. Prix de cet ouvrage : 1 fr. 50 c. 15 c. en sus par la poste, écrire franco à Liège à Mme. V. Gillon, rue du Pont d'Île; à Bruxelles, à M. Mills; rue Verte 7; à Gand, à M. Masset, rue de la Monnaie.

CHEMIN DE FER. — HEURES DE DÉPART.

DE LIÈGE (Ans) : Pour Bruxelles, à 8 h. 20 du m. (1re. cl.), midi 45 (2e. cl.), 4 h. 55 de rel. — Anvers, 8 h. 20 du m. et 4 h. 55 du s. (1re. cl.) — Gand, 8 h. 20 du m. (1re. et 2me. dép. Malines), midi 45 (2e. cl. et 1er. départ Malines). — Bruges, Ostende, Courtray, midi 45 m. (2me. cl. et 1re. départ Malines).
DE BRUXELLES : Pour Liège, 7 h. du m. (1re. cl.) 10 h. 45 id. (2e. cl.) 5 h. 15 de rel. (1re. cl.) — Anvers, 7 h. du m. (1re. cl.) 8 h. 50 id. (2e. cl.) 11 h. 15 id. (3e. cl.) 5 h. de rel. (2e. cl.) 6 h. 50 id. (1re. cl.) — Gand, 7 h. 45 du m. (1re. cl.) 10 h. 45 id. (2e. cl.) 5 h. 50 de rel. (1re. cl.) 5 h. 45 id. (2e. cl.) — Ostende, 7 h. 45 du m. et 5 h. 50 de rel. (1re. cl.) — Louvain, 6 h. 50 de r. (1re. cl.) Courtray, 7 h. 45 du m. et 5 h. 50 de r. (1re. cl.)
DE ANVERS : Pour Liège, 6 h. 45 du m. (1re. cl.) 10 h. 50 id. (2e. cl.) — Bruxelles, 7 h. 50 du m. (1re. cl.) 10 h. 50 id. (2e. cl.) 4 h. du s. (id.), et 5 h. 50 id. (1re. cl.)
DE GAND : Pour Liège, 9 h. 15 du m. (1re. classe et 2e. dép. Mal.) 1 h. 25 de rel. (id. id.) — Bruxelles et Anvers, 7 h. du m. (2e. cl.) 9 h. 15 id. (1re. cl.) 1 h. 25 de rel. (2e. cl.) 6 h. 10 du soir (1re. cl.)
D'OSTENDE : Pour Liège, 7 h. du m. (1re. cl. et 2e. dép. Mal.) 11 h. 15 id. (id. id.) — Bruxelles et Anvers, 7 h. du m. (1re. cl.) 11 h. 15 id. (2e. cl.) 4 h. de rel. (1re. cl.)
DE TIRLEMONT : Pr Liège, 9 h. du m. (1re. classe), 1 h. 50 de rel. (2e. cl.) 5 h. 20 id. (1re. cl.) — Bruxelles, 9 h. 50 du m. (1re. classe), 2 h. 15 et 6 h. 10 de rel. id.
DE COURTRAY : Pr Liège, 7 h. du m. (1re. cl. et 2e. dép. Mal.) — Bruxelles et Anvers, 7 h. du m. (1re. cl.) et 4 h. 15 du s. (id.)
DE ST.-TROND : Pr Liège, Bruxelles, Anvers, 8 h. 45 du m. (1re. cl.) et 5 h. 44 du s. (id.) — Gand, 8 h. 45 du m. (1re. cl. et 2e. depuis Malins.)

BOURSES.

LONDRES, LE 19 OCTOBRE.

Table of London market data including 5% consolidated, BELG. 1852, HOZ. Dette active, PORTUG. 5 p. c., Id. 3 p. c., Esp. Emp. 1854, Différées, Passives, RUSSIE, BRÉSIL, MEXICAINS 5 p. c.

AMSTERDAM, LE 19 OCTOBRE.

Table of Amsterdam market data including Dette active, 5 p. c., Billet de chang., Synd. d'am., 5 1/2%, Soc. de Commerce, Ch. de fer. d'Amst., de Rotterdam, Prusse L. 1852., Autriche. Métall., Brésil. Emp., Espagne. Ardoin., D. diff. 1850., 1855., Passive., Portugal. E. 5%, Naples. Cert. Fal., Russe. H. et Comp., —1829., C. c. Hope., Ins. gr. liv., Pologne. L. 500 fl.

AMSTERDAM, DU 20. (Société des Effets Publics.) Dette active 51 15/16 —; Ardoin 24 1/2. — Du 18. Ardoin 27 5/16.

ANVERS, LE 21 OCTOBRE.

Table of Antwerp market data including Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., de 50 milli., Hollande. Det. act., Rente rem., Autriche. Métalliq., Lots de fl. 250., H. 250., H. 500., Polog. Lots fl. 500., H. 500., Brésil. E. L. 1854., Espagne. Ardoin., Dette passive 1854., différée., Danemarq. E. Not., Dito à L., Prusse. Em. à Berl., Naples. Cert. Fal., Et. R. Levée 1852., Cert. à A. 1854., CHANGES, Amsterd. C. jours, Id. 2 mois., Rotterd. C. jours., Id. 2 mois., Paris. C. jours., Id. 2 mois., Londres. C. jours., Id. 2 mois., Francfort. C. jours., Id. 5 jours., Bruxelles et Gand.

BULLETIN DE BOURSE DU 21. La rente espagnole a été faible à notre bourse de ce jour et les primes à toutes les échéances étaient faibles et offerts à bon compte. Ouvert à 26 1/2, on restait P à ce cours à la fin de la bourse, et après clôture lorsque la cote de Londres de samedi a été connue, on a fait 26 1/4 5/8.

BRUXELLES, LE 21 OCTOBRE.

Table of Brussels market data including Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild, Fin courant, Emp. de 50 mill., Id. de 57 mill., Emp. de 1852 (4), Act. de la Soc. G., Emp. de Paris., S. de Comm. de c., B. de Belgique., C. de S. et Oise., Hauts-Fourneaux., Banque Foncière., Idem., Flenu., Hornu., Sclessin., Soc. Nationale., Levant du Flenu., Ougrée., Sars-Longcham., Chemin de Fer., Vennes., St-Léonard., Chaterlineau., Verrières., Betteraves., Verrier. de Charl., L'Espérance., Brasseries., Tapis., Fer d'Ougrée., Mutualité., S. C. Bruges., Monceaux., Act. Réunies., Borinage., Houyoux., Papeterie., Lits de Fer., H.-F. Luxembourg Civile., Herve., Ch. de Fer de Col., Ch. de B., M. et B., Asphalt., Holl. Dette active., Losrenten inscrit., Autriche. Métalliq., Naples. C. Falcon., Espagne. Ardoin., Fin courant., Prime fin cour., Différée de 1851., Idem de 1854., Passives., Brésil. E. de Roth., Rome. E. de 1854.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 21 OCTOBRE.

Le brick anglais Nancy, v. de la Havane, ch. de diverses marchandises. Le koff belge la Reine, v. de Hull, ch. de div. marchandises. Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, v. de Londres, avec 24 passagers et div. march. Le brick meck. Sylphide, v. de Riga, ch. de bois.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 21 OCTOBRE 1859.

Table of Liege market data including Froment, l'hectolitre, Seigle, idem.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.